



HAL
open science

Licence Arts plastiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts plastiques. 2016, Université Rennes 2. hceres-02037942

HAL Id: hceres-02037942

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037942v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Arts plastiques

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Arts plastiques* de l'Université Rennes 2 s'affiche comme une « formation humaniste générale », ayant pour objectif l'acquisition d'une double compétence, pratique et théorique. Concernant la dimension pratique, il s'agit de former des plasticiens qui, au terme de la licence, pourront mener un projet artistique personnel. Concernant la dimension théorique, le souhait est de donner aux étudiants des outils intellectuels qui leur permettront de structurer leur pensée. S'inscrivant dans un très vaste bassin de population, le « Grand Ouest », la formation attire naturellement de nombreux étudiants : 849 inscrits pour l'année 2012-2013. Un des défis de la formation est de construire de manière cohérente une offre d'enseignement dense et ouverte à cette population étudiante complexe, qui doit être initiée à des pratiques artistiques et techniques variées et ce dès la première année.

Synthèse de l'évaluation

Forte d'une équipe pédagogique de 31 personnes, la formation est solidement assise sur une équipe homogène, complétée par des personnalités extérieures qui prennent part aux enseignements, étoffant pour nombre d'entre eux la dimension professionnalisante de l'ensemble.

L'environnement institutionnel et culturel, très riche, de la licence mérite d'emblée d'être souligné. La formation se situe en effet dans un pôle « arts » au sein de l'université et appartient à une UFR Arts, Lettres, Communication qui regroupe des licences de musique et musicologie, d'arts du spectacle et d'histoire de l'art et archéologie. La présence de l'équipe d'accueil *Arts : pratiques et poétiques* (EA 3208) permet une articulation forte avec le domaine de la recherche qui attire naturellement une partie des étudiants qui entrent dans le second cycle. Une autre équipe d'accueil complète le dispositif : *Histoire et critique des arts* (EA 1279), rattachée à elle aussi à l'UFR Arts, Lettres, Communication.

Enfin, la formation bénéficie d'un environnement très riche dans la région, tant pour les institutions culturelles, le tissu associatif que pour les entreprises. Toutes ces institutions constituent un vivier d'intervenants potentiels, ouvrant autant de possibilités de stages pour les étudiants et qui correspondent à de véritables débouchés professionnels. La professionnalisation qui est une composante importante de la formation trouve des appuis très significatifs dans un tel environnement.

Trois grands secteurs sont identifiés comme les domaines d'insertion naturels des étudiants que la licence prépare : la création (art, design, communication, etc.), la formation (enseignement, animation, activité sociale, etc.) et l'industrie culturelle (médiation, exposition, édition, etc.). Le descriptif des enseignements et les résultats d'admission au CAPES et à l'Agrégation qui constituent un excellent indicateur de l'efficacité de la formation, révèlent que les trois années de licence sont construites et pensées de manière cohérente.

On note le constat lucide, posé par l'équipe pédagogique ou tout au moins le rédacteur du dossier, des défauts ou handicaps de la formation : problèmes d'espace et de matériel, détresse dans l'écriture chez nombre d'étudiants, etc. On ne peut qu'apprécier, avec le diagnostic sur les carences et les difficultés rencontrées par nombre d'étudiants de première année ou même de la licence dans son ensemble, les dispositifs mis en place pour tenter d'y remédier. Ainsi, la « méthodologie projet professionnel », partie intégrante de la première année de licence (L1) pilotée par le SUIO-IP, ou le module d'approche professionnelle sont des dispositifs complémentaires qui permettent d'améliorer significativement les manques constatés.

Telle qu'elle est construite, la licence vise à offrir un parcours adapté aux exigences de la professionnalisation et un socle général solide pour les étudiants aspirant à prolonger en master et à se former à la recherche. La présence d'un stage obligatoire en L2 ou L3, quoique court en volume horaire, est à noter. L'existence d'une licence professionnelle *Conception graphique multimédia* complète l'ensemble. Reste, comme le dossier le souligne, à mieux

penser l'adéquation entre le parcours et les débouchés. Reste également à rendre lisible la formation par les acteurs économiques concernés.

Enfin, la dimension internationale, significative, voulue par l'équipe pédagogique, devrait être approfondie. C'est pour une grande part une question de moyens : les échanges Erasmus, encouragés par l'université, ne concernent que trop peu d'étudiants.

Points forts :

- Un cursus cohérent et bien structuré, affichant un équilibre et des échanges harmonieux entre la pratique plasticienne et la théorie, entre l'acquisition des savoirs fondamentaux et des compétences professionnalisantes.
- Un environnement favorable pour un enseignement de l'art, ouvrant des possibilités d'échanges au sein de l'université et dans le secteur culturel.
- Une équipe pédagogique homogène.
- Des dispositifs d'insertion professionnelle adaptés à une formation généraliste comme l'est la licence *Arts plastiques*.

Points faibles :

- Les effectifs, en augmentation, qui sont trop importants au regard des moyens et des espaces d'enseignements, notamment pour les cours de pratique.
- Le nombre d'abandons au cours de la L1 et entre la L1 et la L2 sur lequel il est important de réfléchir.
- La politique internationale, largement handicapée par la faiblesse des moyens, qui mériterait d'être améliorée et davantage orientée vers les pays anglo-saxons.
- Les dispositifs d'évaluation des étudiants, de suivi des compétences acquises et de suivi des diplômés qui restent encore trop peu développés. Ils ne permettent pas un pilotage précis de la formation et n'encouragent pas à une réflexion sur les évolutions nécessaires afin de mieux accompagner les étudiants.

Recommandations et conclusion :

La formation proposée par ce cursus est de très bonne qualité et répond aux missions d'une formation généraliste en arts plastiques. Elle possède une véritable attractivité dans un très large bassin de population étudiante.

Cette formation gagnerait à développer les dispositifs d'accompagnement, d'autoévaluation et de suivi des diplômés. Une réflexion est par ailleurs à mener pour réduire le taux d'abandon en L1.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La construction du cursus est cohérente et tout à fait conforme aux objectifs de la formation et du diplôme délivré. Le cursus obéit en premier lieu à un équilibre entre les enseignements dits « pratiques » et les enseignements « théoriques ». En outre, la formation ne cherche pas à juxtaposer les disciplines mais entend bien mettre à l'épreuve de la pratique les savoirs théoriques qui y sont dispensés. Enfin, le principe de l'initiation à une pluralité de techniques est conçu ici dans un esprit d'hybridation, imposant une réflexion sur la place de la technique dans la création.</p> <p>La professionnalisation est très présente dès la première année, s'inscrivant de manière claire dans la suite du cursus. L'exigence de transversalité est présente dans le descriptif.</p> <p>Le cursus est construit selon un principe de progressivité qui est cohérent : un « menu » commun en L1, une diversification relative en L2, un approfondissement de certaines matières en L3 selon le secteur d'activité</p>
---	--

	<p>vers lequel l'étudiant entend s'engager. Cette progressivité cependant pourrait être mieux décrite et rendue lisible.</p> <p>Les principales difficultés que la formation rencontre apparaissent dans le bilan d'autoévaluation. L'insuffisance des moyens, qu'il s'agisse des espaces de travail ou d'exposition ou encore du matériel alloué aux étudiants, constitue une véritable limite pour atteindre pleinement les objectifs définis. L'accueil de très nombreux étudiants en première année, inégalement motivés et engagés, de niveaux hétérogènes, absorbe par ailleurs une partie des (trop faibles) moyens dont dispose la formation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation se situe dans un pôle « arts ». Elle appartient à l'UFR Arts, Lettres, Communication qui regroupe des licences <i>Musique et musicologie</i>, <i>Arts du spectacle</i> et <i>Histoire de l'art et archéologie</i>. Cet environnement est très favorable, tant pour les étudiants que pour les enseignants, autorisant des échanges et des mutualisations. Ces échanges, avec d'autres disciplines notamment, pourraient cependant faire l'objet d'une stratégie plus concertée et élaborée.</p> <p>La présence de l'équipe d'accueil <i>Arts : pratiques et poétiques</i> (EA 3208) est un atout. 22 enseignants-chercheurs du département arts plastiques en sont membres. L'offre de colloques, séminaires et journées d'études qu'elle organise s'adresse également aux étudiants de la licence <i>Arts plastiques</i>. Tout aussi bénéfique est l'existence d'une autre équipe d'accueil : <i>Histoire et critique des arts</i> (EA 1279) qui complète cette offre.</p> <p>Enfin, la formation bénéficie d'un environnement très riche dans la région, qu'il s'agisse d'institutions culturelles, associatives ou d'entreprises.</p> <p>D'un point de vue géographique, la formation est la seule dans le « Grand Ouest » (si l'on excepte les écoles d'art et la faculté catholique d'Angers), et en conséquence dans la ComUE. Les formations les plus proches sont à Paris et à Bordeaux.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique associée à la formation est composée de 31 enseignants titulaires (4 PR, 13 MCF dont 1 HDR, 3 PRAG, 3 PRCE, 3 PAST, 3 ATER, 2 Allocataires). Si cette équipe est riche et de qualité, elle est majoritairement masculine et ne comporte que 4 PR (tous des hommes). Un rééquilibrage est souhaitable pour renforcer la présence des femmes et le nombre de PR.</p> <p>S'y ajoutent 34 vacataires, parmi lesquels un certain nombre d'artistes ou de professionnels du milieu de l'art ou plus largement de la culture. On aurait aimé pouvoir mieux apprécier la présence de professionnels des musées ou des centres d'art, ce que le dossier présenté ne permet pas véritablement d'identifier. On peut se demander pourquoi la présence de ces professionnels semble se concentrer essentiellement sur le niveau L1.</p> <p>La répartition des responsabilités est harmonieuse et cohérente et semble concourir au bon fonctionnement collectif de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Entre 2010 et 2013, les effectifs de cette formation ont augmenté, passant de 616 étudiants en 2010-2011 à 849 étudiants en 2012-2013. Un tel chiffre témoigne de l'attractivité considérable de la formation. Il tient pour une grande part à la qualité de l'offre pédagogique et de l'environnement institutionnel de la licence. Il tient également à un choix d'orientation qui, pour trop d'étudiants qui s'inscrivent en première année, n'a pas été suffisamment mûri et pensé. Cette augmentation se manifeste notamment au niveau du L3 qui comptait 98 étudiants en 2010-2011 et 174 en 2012-2013.</p> <p>Les taux de réussite restent stables et satisfaisants.</p> <p>Le problème majeur que rencontre cette formation est la chute très importante des effectifs en cours de L1 et entre la L1 et la L2, ceux-ci baissent de près de la moitié entre la L1 et la L2. Qu'il s'agisse d'abandon ou de réorientation après une année de mise à niveau, cette baisse des effectifs fragilise la formation. Il conviendrait de réfléchir à des solutions pour chercher à diminuer cette évaporation d'étudiants au niveau du L1. Des réflexions sur ce point ne sont pas présentes dans le dossier.</p> <p>En ce qui concerne l'insertion professionnelle des étudiants et la poursuite d'études, il est difficile d'avoir une idée précise de la situation, les retours statistiques n'étant pas significatifs. On peut cependant remarquer que le nombre de diplômés ayant effectué des études post licence baisse entre 2011 et 2012 selon l'enquête fournie par l'OPEIP alors que le taux d'insertion professionnelle après la licence sur ces deux années augmente.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche dans la formation est liée à l'existence de deux équipes d'accueil et à la très forte implication d'une grande partie de l'effectif pédagogique dans l'une d'entre-elles. La perspective de création d'une UMR ne ferait que renforcer l'existant. Il reste que le lien entre cette structure et ses activités et la licence repose pour l'essentiel sur les enseignants et sur leur capacité à associer les étudiants les plus motivés aux différents colloques, journées d'étude, etc.</p> <p>Il n'existe pas de cours d'initiation à la recherche. La relation à la recherche pourrait être intensifiée et ce d'autant plus que l'activité dans ce domaine des enseignants-chercheurs du département est particulièrement dynamique.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence <i>Arts plastiques</i> propose un champ d'insertion assez riche dans les domaines de la création (art, design, communication), de la formation (enseignement, animation culturelle) et de l'industrie culturelle.</p> <p>Elle inclut dans son cursus un stage obligatoire d'une durée de 35 heures (en L2 ou L3) et des enseignements pré-professionnalisants depuis le S2.</p> <p>Elle donne la possibilité à ses étudiants d'intégrer des formations professionnalisantes : la licence professionnelle <i>Conception graphique multimédia</i>, la spécialité de master à finalité professionnelle <i>Création et management multimédia</i> et le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF). Il convient de signaler les très bons résultats qu'obtiennent les étudiants issus de cette licence au concours du CAPES et de l'Agrégation, résultats qui témoignent de la qualité de la formation dispensée.</p> <p>Afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, un dispositif de préprofessionnalisation a été mis en place mais il est encore en cours d'expérimentation. Il s'agit de renforcer la dimension professionnalisante de la formation par le système de l'alternance et une pédagogie par projet. Ce dispositif reste encore un peu imprécis dans sa description et sa mise en œuvre concrète.</p> <p>La fiche RNCP du diplôme est très complète et parfaitement lisible.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants doivent avoir effectué un stage obligatoire au cours de leur L3 pour obtenir la licence. En 2013-2014, 157 étudiants ont effectué ce stage. Le dossier met en avant la difficulté que rencontrent les étudiants pour trouver des stages de terrain, et notamment des stages qui excèdent une semaine.</p> <p>Peu d'éléments sont apportés concernant le suivi pédagogique et l'évaluation de ces stages. Donnent-ils lieu à une restitution (rapport de stage) ? Quel rôle joue l'équipe pédagogique dans l'accompagnement des étudiants ?</p> <p>Le dispositif est piloté par une structure propre à l'université : le SUIO-IP (Service universitaire d'information d'orientation et d'insertion professionnelle). C'est donc loin du corps enseignant que la démarche de recherche de stages, leur suivi et leur éventuelle évaluation se déroulent. On peut alors s'interroger sur la cohérence d'ensemble de la politique de professionnalisation au sein de la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'université propose une vingtaine de partenariats internationaux (Erasmus ou conventions bilatérales) avec des établissements situés en Europe et hors de l'Europe. La mobilité internationale des étudiants s'effectue au niveau L3 ou M1. Moins de 10 % des étudiants de L3 partent chaque année en séjour à l'étranger, soit environ une vingtaine d'étudiants, chiffre qui mériterait certes d'être augmenté mais qui est encourageant et semble correspondre à une moyenne nationale.</p> <p>Deux freins majeurs au développement de la mobilité des étudiants sont évoqués dans le dossier : le nombre insuffisant de partenariats avec des pays anglophones ou encore la Chine et surtout les moyens financiers des étudiants dont la moitié sont boursiers.</p> <p>La politique de la formation en matière de langues répond au cadre national des licences. De la L1 à la L3, les étudiants suivent chaque semestre un enseignement hebdomadaire de deux heures de langue (continuation de la langue étudiée en lycée), ils ont la possibilité de suivre une langue facultative. Aucune certification en langue n'est prévue et aucun enseignement de langue, spécialisé dans le domaine artistique, n'est proposé aux étudiants.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en première année se fait par l'Application Post Bac (APB). Les candidats ne pouvant passer par cette application font acte de candidature auprès de la direction de la Direction des Études et de la Vie Universitaire et leurs dossiers sont traités par la commission pédagogique de la filière. Pour l'année 2014-2015, en L1, près de 50 % des étudiants sont issus d'un bac littéraire et près de 15 % d'un bac professionnel. Près de 55 % des étudiants sont boursiers.</p> <p>Le rapport déplore l'impossibilité de fixer un <i>numerus clausus</i>, comme il en existe pour la filière STAPS, ou encore un système accordant une priorité géographique aux ressortissants des départements proches, procédure mise en place à Saint-Brieuc en L1 d'information-communication, d'arts du spectacle, d'arts plastiques et STAPS. Limiter le nombre d'étudiants permettrait de se concentrer sur les candidats ayant véritablement développé, depuis des années, un projet plasticien.</p> <p>Des dispositifs passerelles et d'aides à l'orientation sont proposés aux étudiants : découverte d'une autre discipline en L1, possibilité de validation d'un enseignement au choix au S6 dans le cadre d'une unité d'enseignement optionnel (langue vivante, validation d'un engagement auprès d'une structure ou association agréée ou encore atelier de pratique artistique). Ces dispositifs ne sont pas très clairement affichés dans la maquette.</p> <p>Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place : réorientation à la fin du S1, méthodologie de projet professionnel.</p> <p>La méthodologie de projet professionnel a pour but d'aider les étudiants à construire leur projet de formation et professionnel. Elle est coordonnée par le Pôle Formation Emploi du SUIO-IP avec l'aide notamment des étudiants tuteurs qui animent huit séances de deux heures auprès des étudiants de leur filière.</p> <p>Le module d'approche professionnelle semble un dispositif efficace et adapté aux étudiants (dont la moitié sont boursiers). Il permet à l'université d'assurer sa mission sociale et pédagogique de mise à niveau des étudiants et de préserver, autant que possible, l'égalité des chances. Il mériterait d'être amplifié.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Si le principe est la présence aux cours et enseignements dispensés, les modalités comprennent des aménagements de scolarité (sportifs de haut niveau, situations de handicap, charges de famille, salariés, doubles cursus, étudiants en détention). Le Service d'enseignement à distance (SUED) permet de suivre la formation et de valider les examens. Il faut noter l'intégration de publics relevant de la formation continue et la possibilité de validation des acquis de l'expérience pour certaines catégories de personnes justifiant de trois années d'activité professionnelle ou extra-professionnelle, à temps complet, dans le domaine concerné.</p> <p>La palette des langues enseignées est vaste (9 en continuation, 13 en initiation). Les étudiants peuvent en outre suivre une langue facultative.</p> <p>L'initiation à l'informatique est présente dès la L1 (stage obligatoire de pré-rentree). Elle apparaît à partir de la L3 dans des formations spécifiques (<i>Conception graphique multimédia</i> et <i>Création et management multimédia</i>).</p> <p>Des programmes en cours de développement ou à venir devraient contribuer à renforcer la présence du numérique dans la formation (programme inter-universitaire CIAN et UEB@ campus). Les apports de ces différents programmes à la formation ne ressortent pas avec précision dans le dossier.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La présentation des modalités d'évaluation des étudiants n'est pas très claire.</p> <p>L'évaluation des étudiants se ferait pour les enseignements pratiques selon le mode du contrôle continu et pour les cours théoriques par des examens terminaux. Ces examens, regrette le rédacteur du dossier, pour des raisons de calendrier et de salle, proposent des épreuves d'une durée trop courte qui ne permettent pas d'évaluer les compétences argumentatives et discursives des étudiants.</p> <p>La règle de la moyenne de 10/20 pour valider un semestre, assortie d'une possibilité de compensation entre deux semestres, permet aux étudiants d'avancer dans leur cursus sans rester bloqué par une UE non validée.</p>

	<p>Les règles de délivrance des ECTS et du diplôme sont conformes à ce type de formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est un des points faibles du dossier et repose encore sur les échanges informels entre enseignants. La constitution d'un « book » de l'étudiant, constitué de ses travaux plastiques et écrits, est envisagée mais reste à l'état de projet.</p> <p>Les compétences transversales que doit acquérir l'étudiant au fil de son cursus gagneraient à être mieux identifiées et explicitées. Dans cette perspective le supplément au diplôme reste un peu général quant aux compétences visées.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Malgré les enquêtes de l'Observatoire des Parcours Étudiants et de l'Insertion professionnelle (OPEIP), le dossier reconnaît qu'il n'y a pas de suivi réel des diplômés, le panel des réponses étant trop limité.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement n'est pas encore formellement constitué. Sa constitution est renvoyée au prochain plan quinquennal. Seules des réunions de concertation informelles sont organisées par niveau.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est assurée par l'OPEIP à travers une enquête en ligne annuelle qui recueille environ 35 % de réponses et un taux de satisfaction satisfaisant de 75 %.</p> <p>Le processus d'autoévaluation n'est pas assez développé et questionné et surtout ne fait pas apparaître les réflexions et les évolutions qu'il aurait pu déclencher.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Arts
Intitulé du diplôme	Licence mention Arts plastiques

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Analyse

Place de l'international	
Observations	Selon la langue choisie par l'étudiant un enseignement spécifique à la discipline est effectué (en anglais) ou un enseignement est adapté aux thématiques de la discipline (en espagnols). Pour les autres langues, les effectifs ne permettent pas de proposer des groupes spécifiques à la licence d'arts plastiques. Une certification (CLES) est proposée aux étudiants.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

